



AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Dériveurs

<Régate Départementale Optimists Promotion/Performance et Open Skiff

Autorité Organisatrice : Centre nautique d'Arradon

Dimanche 6 Novembre 2022

Lieu Golfe du Morbihan

Grade 5B

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices.de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux.
- 1.3 - Les règlements sportifs du CDV 56.
- 1.4 - Le présent Avis de Course et son annexe Covid.
- 1.5 - Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par la voix.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 20h00 le 31 Octobre 2022 en version électronique à l'adresse Suivante: **centre-nautique-arradon.com. (rubrique nos régates)**
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale sur un tableau en façade des locaux du Club Nautique d'Arradon.

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse suivante:
centre-nautique-arradon.com (rubrique nos régates)

3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux: Open Skiff, Optimists promotion et performance.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Régates de grade 5 b

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- Une autorisation parentale.

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- pour les mineurs une autorisation parentale.

4.2.2 Pour le bateau :

4.2.2.1- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.

4.2.2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante: **centre-nautique-arradon.com (rubrique nos régates)**.

4.3 Les inscriptions tardives seront tolérées jusqu'à 1h30 avant le 1^{er} signal d'avertissement de la première course du jour soit 9h30. (moyennant surcoût décrit article 5). Sur présentation du formulaire d'inscription précisément renseigné et acquittement des droits d'inscription.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au Samedi 05 Novembre 2022 12h00	Droits après le Samedi 05 Novembre 2022 12h00
Optimist Pro et Perf	10 €	15€
Open skiff		

6 Programme

6.2 Jour de course : **Dimanche 06 Novembre 2022**

Détails		
Accueil / Emmargement	9h00	10h00
Inscription tardive	Fin 9h45	
Briefing		10h00
1^{er} signal d'avertissement		11h00

6.3 *Pas de signal d'avertissement après 15h30*

7 LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type banane et/ou Trapeze.

7.2 L'annexe zone de course indique l'emplacement des ronds de régates.

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour tous les bateaux engagés, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour comprenant un virement et un empannage.

9 CLASSEMENT

9.1 1 course validée sera nécessaire pour valider la compétition.

9.2 **Si plus de 3 courses, la plus mauvaise sera retirée.**

10 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés.

11 PROTECTION DES DONNÉES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

13 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

14 PRIX

Les prix seront distribués à l'issu de la dernière course lors de la proclamation des résultats.

15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Centre nautique d'Arradon
BP 46 La Pointe
56610 Arradon

Email contact-centre-nautique-arradon.com
Site web www.centre-nautique-arradon.com
Michael Duflos 06 08 31 72 00

Horaire Marée Basse mer 11h11
Coefficient 86
Lever /coucher du soleil 08h00/17h41

Annexe zone de course

